

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°01/VRP/15-16, en date du Dimanche 06 Septembre 2015 à 13H30

L'an deux mille quinze et le six du mois de septembre à 13H30 s'est tenue une réunion avec les *Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants*, sous la présidence du Vice Recteur Chargé de la pédagogie.

Etaient présents :

- Mr AIT-AMOKHTAR H., Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.
- Mr DJERRADA A., Vice Doyen de la Faculté **Tech**
- Mr BENMERAD B., Remplaçant du Vice Doyen de la Faculté **SE**
- Mr AMEUR S., Vice Doyen de la Faculté **SHS**
- Mr CHITER A., Vice Doyen de la Faculté **DSP**
- Mme HAOUCHI A., Vice Doyen de la Faculté **LL**
- Mr OUAOUDIA L., Vice Doyen de la Faculté **SEGC**
- Mr AKSAS A., Vice Doyen de la Faculté **SNV**

Ordre du jour :

1. Déroulement des examens de rattrapage et démarrage de l'année universitaire 2015/2016.
2. Gestion des réinscriptions au titre de l'année 2015/2016.
3. Inscriptions en Master 2015/2016.
4. Divers :
 - Inscriptions des titulaires de DEUA en Licence (niveau L3).
 - Accueil des Bacheliers 2015.

Après avoir souhaité la bienvenue et une bonne reprise aux Vices Doyens, le Vice Recteur chargé de la pédagogie a ouvert la séance en listant les points inscrits à l'ordre du jour. Par la suite, il a présenté une synthèse sur le déroulement des différentes opérations liées au démarrage de l'année universitaire 2015/2016. A savoir :

- *Inscriptions des Nouveaux Bacheliers 2015* : l'opération a eu lieu du 29/07 au 06/08/2015.
- *Inscription des retardataires, changements de filières et transferts des bacheliers 2015* : opérations en cours, du 01 au 10/09/2015.
- *Dépôt des demandes de réintégration 2015/2016* : opération en cours, du 01 au 15/09/2015.
- *Changements de filières et transferts (Bac antérieur à 2015)*: opération prévue du 01 au 08/10/2015.
- *Inscriptions en Master 2015/2016* : dépôt des dossiers en cours.

1. Déroulement des examens de rattrapage et démarrage de l'année 2015/2016

Les interventions des Vices Doyens présents nous ont permis de faire le point sur le déroulement des examens de rattrapage de l'année 2014/2015 et le démarrage de l'année universitaire 2015/2016.

Toutes les facultés sont actuellement en période d'examens :

- Les facultés SNV, Médecine, LL (départements d'Anglais et de Français), SHS et SECG termineront leurs examens d'ici le 23 septembre. Certains examens du cycle Master au niveau de la faculté SECG vont s'étaler jusqu'au 03 octobre. Le département des STAPS (Faculté SHS) a terminé tous ses examens de rattrapage avant le départ en vacances d'été.
- La faculté DSP termine ses examens le 27 septembre et la faculté de Technologie le 01 octobre. Quatre départements de la faculté de Technologie (Electrotechnique et d'Architecture) et de la faculté LL (Arabe et Tamazight) accusent un retard et leurs examens s'étaleront au-delà du 03 octobre.
- Quant à la faculté des Sciences Exactes, seuls 04 examens ont eu lieu à ce jour.


La date de démarrage des enseignements de l'année universitaire 2015/2016 diffère d'une faculté à l'autre et d'un département à l'autre :

- La quasi-totalité des cours au niveau de l'université débiteront le 27 septembre pour le niveau L1 et le dimanche 04 octobre pour le reste.
- Faculté SNV : tous les niveaux M2 de la faculté et ceux des niveaux M1 du département BPC démarrent leurs cours le 06 septembre.
- Faculté SHS : tout le département des STAPS et certains Masters du département des Sciences Sociales démarrent leurs cours le 13 septembre.
- Faculté de Médecine : les cours débiteront le 15 septembre pour tous les niveaux et le 20 septembre pour les inscrits en 2^{ème} année.
- Faculté LL : les départements d'Anglais et de Français débiteront leurs cours le 15 septembre.

2. Gestion des réinscriptions au titre de l'année 2015/2016

Toutes les réinscriptions au titre de l'année universitaire 2015/2016 doivent se faire à partir de l'application "**Gestion-Inscriptions**". Tous les départements possèdent des comptes d'accès à cette application.

Les réinscriptions se feront en deux étapes :

1. Affectation des résultats de fin d'année 2014/2015 de chaque promotion, à partir des PV de délibérations 2014/2015, en indiquant juste les résultats (Admis, Admis avec Dettes, Ajourné,...). Orienter les étudiants et valider par la suite leurs réinscriptions pour l'année universitaire 2015/2016.
2. Pour inscrire un étudiant, il suffit d'accéder à la liste des étudiants de sa promotion, sélectionner l'année universitaire 2015/2016 et cliquer sur le bouton  Certificat de scolarité dans la page détail de l'étudiant pour imprimer son certificat de scolarité et valider automatiquement sa réinscription au titre de l'année 2015/2016.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة بجاية
Taharouba Boudjer
Université de Béjaïa

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Le Vice Recteur certifie que l'étudiant(e) :

NOM : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

est inscrit(e) en _____

Matricule : _____


Domaine : _____

Filière : _____

Spécialité : _____

Diplôme préparé : _____

Année universitaire : _____



Béjaïa, le 06/09/2015
P/ Le Doyen

NB: Ce document n'est délivré qu'en un seul exemplaire, il appartient à l'étudiant (e) d'en faire des copies certifiées conformes.

La faculté qui rencontre des problèmes dans la gestion des réinscriptions est priée de se rapprocher du personnel du service technique du Vice rectorat pour assistance.

Dorénavant, seuls les certificats de scolarité conformes au modèle ci-dessus, c'est-à-dire **imprimés à partir de l'application "Gestion-Inscriptions"**, **seront acceptés** au niveau de l'université et des Ouvres universitaires, pour authentification au MESRS,...

Pour l'impression des cartes d'étudiants 2015/2016, un bureau est mis à la disposition des facultés au niveau du vice rectorat. Chaque faculté est priée de désigner une personne pour se rapprocher du vice rectorat une fois par semaine (au plus si nécessaire) pour procéder à l'impression des cartes des étudiants réinscrits.

3. Inscriptions en Master 2015/2016

Tous les formulaires nécessaires pour demander une inscription en master 2015/2016 sont mis à la disposition des étudiants sur le site du Vice rectorat (www.univ-bejaia.dz/formation), conformément à l'Arrêté n°363 du 09 juin 2014 portant conditions d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de Master. Il s'agit des trois catégories :

- Licence du Système LMD (demande d'inscription en M1)
- Niveau "Bac+4" du Système Classique (demande d'inscription en M1)
- Niveau "Bac+5" et plus du Système Classique (demande d'inscription en M2)

La date limite arrêtée pour le dépôt des dossiers au niveau des départements est fixée pour le 04/10/2015. Les dossiers seront traités au niveau des départements, conformément à la réglementation en vigueur, et les étudiants seront informés de la suite à donner à leurs demandes par affichage.

- Pour les nouveaux diplômés en Licence de l'université de Béjaia (2014/2015), les inscriptions en Master auront lieu au niveau des départements. Elles se feront de la même façon que les réinscriptions, à travers l'application "*Gestion-Inscriptions*". Noter que le résultat des étudiants inscrits en L3 et diplômés (2014/2015) est automatiquement transcrit "*Diplômé(e)*" dans l'application pour les promotions dont les PV ont été transmis au vice rectorat. Il suffit de les orienter vers le niveau M1 correspondant.
- Pour les anciens diplômés et les diplômés des autres établissements, leurs dossiers doivent être transmis au vice rectorat pour vérification et ajouts à la base de données avant de procéder à leurs inscriptions définitives au niveau des départements.

4. Divers

4.1. Inscription des titulaires de DEUA en Licence (L3)

Conformément à l'arrêté ministériel n° 364 du 09 juin 2014, les titulaires d'un Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées (DEUA), obtenu depuis 05 ans et plus, ont la possibilité de s'inscrire à l'université (niveau L3) pour poursuivre une formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence. A cet effet, une fiche de candidature sera mise à la disposition des candidats sur le site www.univ-bejaia.dz/formation. D'un commun accord, la période et le lieu de dépôt des dossiers sont arrêtés comme suit : Du 13 au 20/09/2015 à la salle sise en face de l'amphi 43 (centre de calcul), Campus d'Aboudaou.

Les dossiers déposés seront ensuite transmis aux facultés pour étude, conformément à l'arrêté sus cité. Les demandes seront étudiées selon :

- La conformité de l'équivalence pédagogique "DEUA-Filière demandée" établie par l'équipe de formation de la licence concernée : Le candidat doit capitaliser 120 crédits pour que sa candidature soit retenue.
- Les résultats pédagogiques du cursus de DEUA de l'étudiant.
- Les capacités d'accueil et d'encadrement dans la spécialité demandée.

4.2. Accueil des Bacheliers 2015

Avant le démarrage des cours en L1, il a été convenu d'accueillir les nouveaux Bacheliers 2015 au niveau des facultés pour leur expliquer : le fonctionnement de l'université, le déroulement des enseignements (Cours, TD, TP), le contrôle continu, la réglementation, le Tutorat,

La séance fût levée à 15H30.

Fait le 06/09/2015
Le Vice Recteur